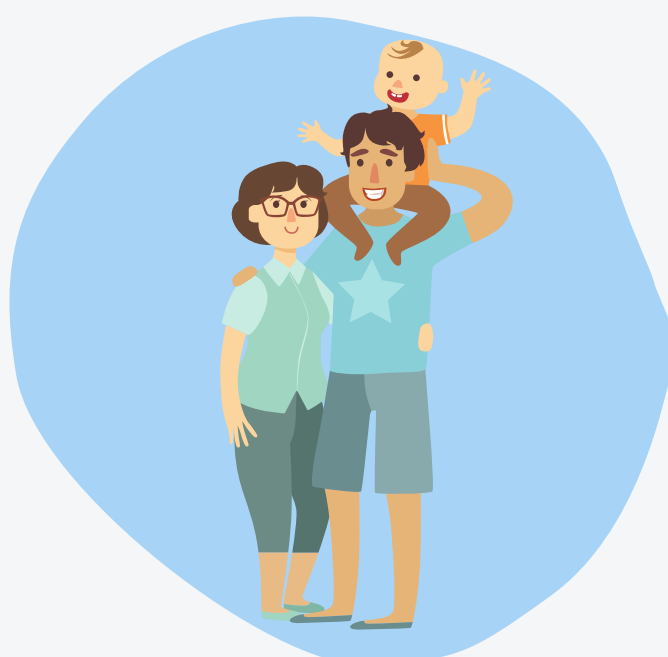


MEET & SHARE

Décomplexer la parentalité



Prendre en compte la parentalité en entreprise, quelles que soient les configurations familiales et tout au long des cycles de vie, c'est aider les salariés à concilier leurs vies professionnelle, personnelle et familiale : mieux vivre et mieux travailler.

BONNES PRATIQUES PARTAGÉES



Créer

- Un environnement favorable aux salariés-parents en prenant en compte toutes les formes de parentalité. Exemple : créer des espaces pour les jeunes mamans (allaitement, tirer le lait...)
- Partenariats avec des crèches



Charte de parentalité

- Faire évoluer les représentations liées à la parentalité dans l'entreprise
- Aménager l'organisation du travail pour permettre aux personnes d'exercer leurs responsabilités familiales
- Garantir le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents
- Signature du Parental Act, dispositif proposant un mois de congé rémunéré au second parent



Parcours

- Sensibiliser tous les acteurs de l'entreprise aux stéréotypes et aux enjeux liés à la parentalité
- Informer l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices sur notre engagement